

## Projet éolien du Douiche - Phase 2

Communes d'Equancourt, Heudicourt, Fins et Neuville-Bourjonval

Lettre d'information #6 - avril 2024

### Le projet d'extension est partiellement autorisé !

Madame, Monsieur,

**Le 1er mars 2023, les Préfets de la Somme et du Pas-de-Calais ont signé un arrêté autorisant 7 éoliennes sur 9, suite au recours porté par la société RWE Renewables France et par les communes de Fins, Equancourt et Heudicourt auprès de la cour administrative d'appel de Douai.**

Pour rappel, ce projet éolien a été soumis à une enquête publique en septembre & octobre 2020 ayant donné lieu à un avis favorable du commissaire enquêteur. Malgré cela, une décision implicite de refus du projet était née le 13 juillet 2021, en raison de l'absence de décision des Préfets. À la suite d'une période de recours, le 1er mars 2023, le projet d'extension du parc éolien du Douiche a finalement été autorisé partiellement par les Préfets. Les éoliennes E4 à Neuville-Bourjonval et E7 à Fins ont malheureusement été refusées du fait de leur proximité avec des haies. Cette autorisation permettra à RWE Renewables France de construire et d'exploiter 4 éoliennes à Equancourt, 1 éolienne à Fins et 2 éoliennes à Heudicourt (se référer à la carte au dos).

Nous remercions les élus des communes de Fins, Equancourt et Heudicourt d'avoir soutenu le recours porté par RWE Renewables France pour voir aboutir ce projet. Désormais, nous préparons depuis un an la phase de construction de ce parc éolien qui pourra débuter l'année prochaine, en 2025. D'ici là, n'hésitez pas à nous contacter via le site internet du projet !



**Lucie Serveau**  
Cheffe de projet  
**RWE Renewables France**  
lucie.serveau@rwe.com



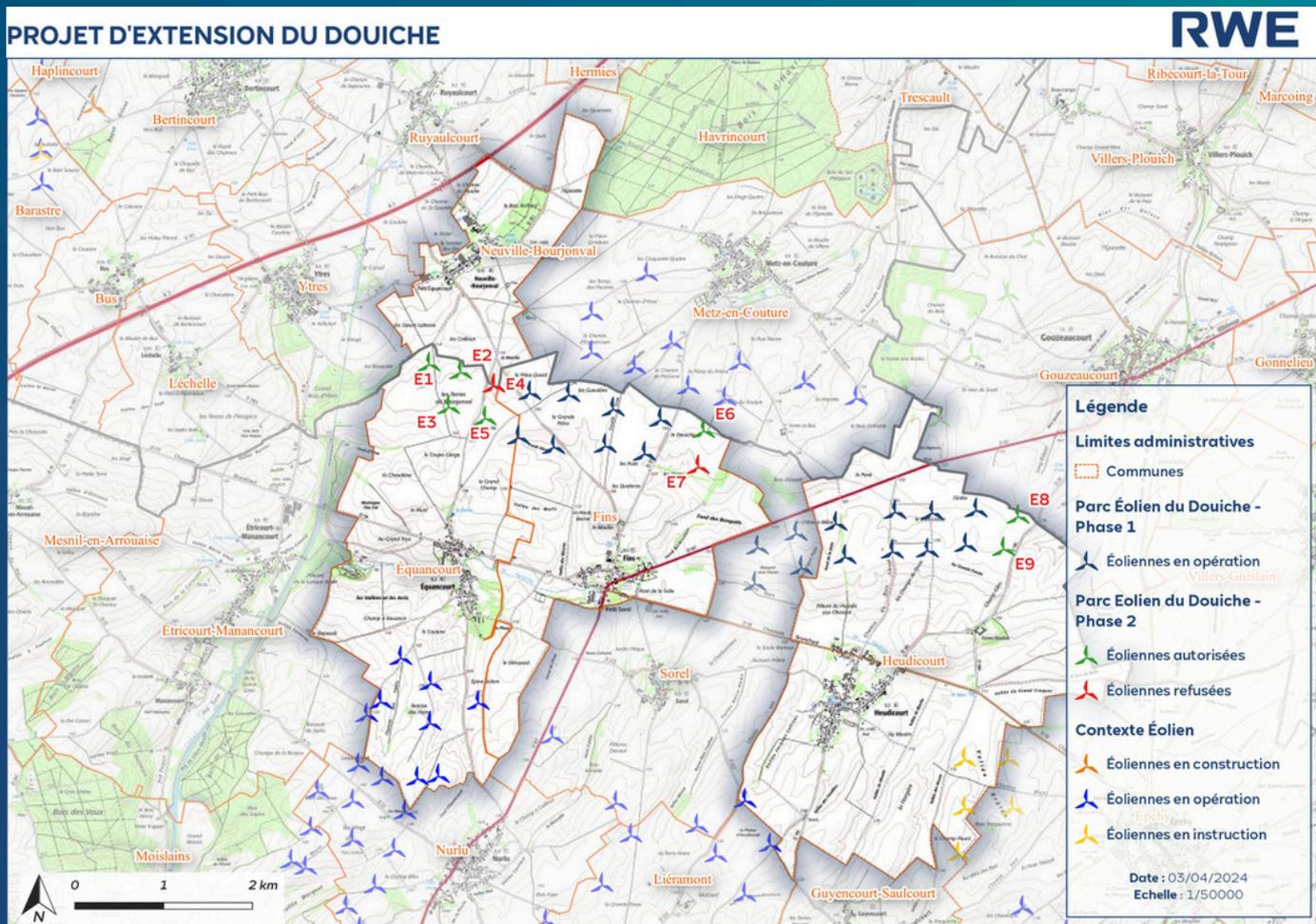
**Maéva Paolini**  
Chargée de relations territoriales  
**RWE Renewables France**  
maeva.paolini@rwe.com

### Les étapes du projet



# Le projet finalisé

## L'implantation du parc éolien



## Les chiffres clés du parc éolien



**7**  
éoliennes

Le parc sera composé de 7 éoliennes, d'une hauteur maximale de 150 mètres en bout de pale.



**3,675**  
MW

Puissance unitaire des éoliennes du parc. Le parc éolien aura donc une puissance de 25,725 MW.



**58 800**  
habitants

À titre indicatif, un parc éolien de 7 éoliennes de 3,6 MW produira l'équivalent de la consommation électrique de 58 800 habitants (estimation chauffage compris).

Suivez l'actualité du projet sur le site internet dédié :

<https://douiche.projet-eolien.com/>